



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 24 juillet 2014

Communiqué de presse

Ancienne centrale EDF de Bellefontaine : un partenariat pour l'emploi

Laurent PRÉVOST, préfet de la Martinique, signera en préfecture, **vendredi 25 juillet à 11h00**, une convention de partenariat dont l'objectif est de favoriser l'insertion des Martiniquais éloignés de l'emploi dans le cadre de la post-exploitation de l'ancienne centrale électrique EDF de Bellefontaine.

Au lendemain de l'inauguration de la nouvelle centrale EDF, dite Bellefontaine B, la centrale historique, dite Bellefontaine A, entre dans une phase de transformation. En fonction des usages futurs du site et de l'infrastructure de production, qui seront prochainement définis par EDF, plusieurs marchés seront passés au cours des prochaines années, de la sécurisation du site et du nettoyage industriel à la déconstruction d'équipements et de bâtiments.

L'État, Cap Nord, Pôle emploi et la mission locale du Nord associent leurs forces aux côtés d'EDF pour maximiser l'impact de ces opérations sur l'emploi local, notamment au profit des personnes les plus éloignées de l'emploi (demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes et seniors sans qualification...). Grâce à la mise en place de clauses d'insertion dans les marchés et d'un suivi spécifique des recrutements opérés dans ce cadre, les partenaires pourront, dans leurs domaines de compétence respectifs, favoriser l'émergence de parcours d'insertion et de qualification. EDF anticipe jusqu'à 70 recrutements à opérer tout au long de la post-exploitation.

Ce vendredi 25 juillet, la convention de partenariat sera signée par :

- Michel DURAND, directeur régional d'EDF en Martinique
- Alfred MONTHIEUX, président de Cap Nord,
- Antoine DENARA, directeur régional par intérim de Pôle emploi
- Raphaël MARTINE, président de la mission locale du Nord
- Laurent PRÉVOST, préfet de la Martinique.

Les médias sont invités à assister à la signature de cette convention le vendredi 25 juillet 2014 à 11h00 en Préfecture.

Contact réservé aux médias :

Préfecture : Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

EDF : Philippe LEGRAND 05-96- 59-22-13 ou 06-96-44-17-60 - philippe-g.legrand@edf.fr

1/1